

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCÉS (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

HOMOGENÈME

L'homogénéité est une belle chose, qui fut célébrée jadis par Dupuy, qui en a gardé le surnom : Dupuy l'Homogène. Mais il ne faut pas pousser cette qualité à l'excès, car si elle fait dans un certain sens la force d'un ministère, elle peut fort bien, à un moment donné, causer sa chute.

Des bruits avaient circulé, ces jours-ci, sur la retraite de l'amiral Besnard. En réponse, un collègue de M. Méline a parlé, ces jours derniers, de la stabilité ministérielle en termes tels qu'un de nos confrères conservateurs a pu dire que « c'était l'affirmation de l'absolue solidarité de vues entre les différents ministres et le chef du cabinet ».

« Il y a là une preuve, dit-il, du mal fondé des bruits répandus depuis quelque temps tendant à faire croire que M. Méline songerait à débarquer quelques-uns de ses collègues ».

Sont-ils, vraiment, si peu sérieux que cela !

Après avoir ainsi constaté la parfaite cohésion du cabinet, notre confrère avoue pourtant qu'il est singulièrement tourmenté par la question de la marine, « si grave pour notre sécurité et notre avenir ». Et, se demandant si l'on obtiendra de l'amiral Besnard les modifications et les réformes indispensables, il croit qu'il serait téméraire de l'affirmer.

Voici sa conclusion :

« Comment alors concilier le maintien au pouvoir de tous les membres du cabinet et la défense de notre Patrie ? »

Nous l'ignorons, mais on reconnaîtra que nos adversaires ne brillent pas précisément par la logique.

En tous cas, le ministre de la marine doit être fixé sur le sort qui l'attend.

Un homme à la mer ! Et pour peu qu'il nage aussi bien que ses bateaux, nous ne sommes pas près de le revoir.

Et il doit savoir qu'il ne doit pas compter sur le « piston ». Dans la marine, ça ne marche pas !

C. R.

Le mouvement préfectoral

Le mouvement préfectoral est toujours en incubation au ministère de l'intérieur. Il ne doit pas être facile à M. Barthou de mettre à la porte des gens dont il a accepté les services depuis quinze mois ; ceux qu'on change réclament de l'avancement, ceux qu'on congédie exigent des compensations. Cette mesure administrative à l'inconvénient, étant tardive, de paraître être une mesure électorale. Cependant, si M. Barthou est bien inspiré, il donnera à ses agents la consigne de ne se mêler ni de candidatures, ni d'élections. Qu'ils se contentent de faire respecter la liberté électorale, et qu'ils se dispensent d'agir sur l'opinion des électeurs.

Mésaventures de réservistes

Si l'on en croit ce que racontent les réservistes qui font les grandes manœuvres dans le Nord, plusieurs chefs de maisons de commerce auraient remercié ceux de leurs

employés qui ont été, pour une période d'un mois, appelés sous les drapeaux. Une vive irritation contre ces patrons existerait dans les rangs d'un régiment où les employés ainsi lésés ont raconté leur mésaventure.

Si, comme cela est à craindre, le fait est exact, une enquête s'impose. Il faut que l'on sache les noms de ceux qui, ne tenant point compte d'un cas de force majeure, font passer leur intérêt personnel au-dessus de la loi.

Les tribunaux devraient être armés pour faire donner aux employés, remerciés dans de telles conditions, des indemnités si fortes que personne ne puisse être tenté de suivre un aussi fâcheux exemple.

INFORMATIONS

L'affaire Arton

D'après le *Matin*, c'est le mardi 14 septembre que la chambre des mises en accusation rendra son arrêt dans l'affaire Arton et consorts, dont elle a terminé hier l'examen.

Le roi de Serbie à Paris

Le roi de Serbie est arrivé hier matin à Paris.

Le roi de Serbie, qui voyage dans le plus strict incognito, ne fera qu'un court séjour à Paris, avant de se rendre à Biarritz, où il va rejoindre sa mère, la reine Nathalie.

L'accident du général Gosse

Le général Gosse-Dubois, commandant la 32^e brigade, à Nevers, revenant d'une manœuvre, a été désarçonné. Il a fait une chute sur la tête qui lui a occasionné une plaie des plus graves au front, et un évanouissement d'environ une demi-heure s'en est suivi. Relevé par son capitaine d'ordonnance et soigné immédiatement par les médecins militaires, le général a été ensuite ramené dans la soirée à son hôtel à Nevers. Aujourd'hui, l'état du blessé est aussi satisfaisant que possible.

Sympathies franco-russes

On écrit de Nancy :

Le colonel du 37^e d'infanterie a reçu un chaleureux télégramme des officiers du 37^e régiment russe. Les officiers français ont répondu par une dépêche de cordiale sympathie. A cette occasion, les hommes du régiment ont eu une ration de vin.

La récolte du blé en 1897

Notre confrère le *Bulletin des Halles* vient de publier son estimation de la récolte du blé en France et dans le monde.

Pour la France, notre confrère évalue la récolte, cette année, à 82,787,700 hectolitres contre 118,905,098 hectolitres en 1896, chiffres officiels provisoires ; c'est donc une diminution de 36,117,890 hectolitres sur 1896, et de 26,709,601 hectolitres sur la dernière production moyenne décennale qui est de 109,497,301 hectolitres. Le poids spécifique moyen n'étant que de 75 kilos 57, le rendement en poids ressort à 62,562,665 quintaux, qui, au taux d'extraction de 75 0/0, donnent 46,921,998 quintaux de farine.

C'est une récolte mauvaise sous tout les rapports, car la qualité du grain laisse généralement beaucoup à désirer : elle nécessitera une importation d'environ 40 millions d'hectolitres, pour faire face à tous les besoins (consommation, semences et industrie), qui sont de 124 millions d'hectolitres en chiffres ronds.

D'autre part, notre confrère évalue la production dans le monde à 795,100,000 hectolitres contre 861,500,000 hectolitres l'an dernier, soit un déficit de 65,400,000 hectolitres. Les importations universelles étant estimées à 184,800,000 hectolitres et les exportations à 158,500,000 hectolitres, il y aurait, par suite, dans le mouvement général du blé, pendant la campagne actuelle, une balance en faveur des importations de 26,300,000 hectolitres.

En Grèce

Voici le détail des revenus offerts par la Grèce pour le service de l'emprunt pour l'indemnité. Ce sont :

Les revenus de l'impôt sur les raisins secs et les droits sur les mêmes raisins perçus à la douane, 4,526,000 drachmes ; droits spéciaux perçus dans les ports des îles Ionniennes, 1,729,000 drachmes ; impôt sur les figues, 50,000 drachmes ; droits d'encrage, 573,000 drachmes ; revenus sur les timbres et cartes postales, 1,570,000 drachmes ; revenus des douanes aux mines du Laurium, 1,392,000 drachmes. On compte sur un total de 10,240,000 drachmes.

Le gouvernement a décidé de licencier les réservistes des années 1886, 1887, 1888.

Mésaventure du député musulman

On sait que le docteur Grenier est actuellement à Alger. Le *Petit Parisien* reçoit de cette ville la dépêche suivante :

« Avant-hier, il a rendu visite à la plupart des notabilités. A l'hôtel où il est descendu, il est constamment assailli de visites des indigènes et des mendiants indigènes auxquels le député donne toujours de l'argent. Hier soir, pendant que le député de Pontarlier faisait ses ablutions à la mosquée, un adroit pick pocket lui a délicatement soustrait ses souliers et le docteur Grenier a dû regagner son hôtel pieds nus. »

Le Roi d'Italie en Allemagne

La représentation de gala qui a eu lieu à Wiesbaden en l'honneur du roi d'Italie a été, dit-on, fort brillante.

La mise en musique de la Triple Alliance et les tableaux allégoriques ont enthousiasmé le public, quoique le rôle assigné à l'Italie dans cette pièce de circonstance soit un peu humiliant. La Germanie y fait un éloge excessif d'elle-même et l'Italie lui répond humblement : « Je te suis avec admiration, » Un chevalier bardé de fer, représentant la force militaire de l'Allemagne, raconte ses hauts faits, et l'Italie, ravie, tombe dans les bras du guerrier teuton, qui jure de pulvériser quiconque troublera la paix.

Pendant le spectacle, la physionomie du roi Humbert était préoccupée ; l'empereur paraissait fatigué. Cela explique l'ordre reçu le matin de retarder les manœuvres militaires.

Petites nouvelles

M. Faure, député de Lyon a disparu de son domicile depuis 15 jours.

— Le bruit court que le successeur de M. Cambon, à Alger, serait M. Poubelle, qui désire quitter l'ambassade du Vatican.

— Suivant le *Gaulois*, le consul Vertraete sera prochainement attaché à l'ambassade de France, à Saint-Petersbourg, avec mandat d'activer les relations commerciales entre les deux pays.

— Il se confirme que M. Magnin abandonnera ses fonctions de gouverneur de la Banque de France, mais pas avant deux mois ; le successeur de M. Magnin serait M. de Labeyrie, gouverneur du Crédit foncier, ou M. Pallain, directeur des douanes.

— L'Indépendance belge maintient que les nouvelles d'un prétendu massacre d'Européens au Congo ne sont qu'une relation tardive des soldats noirs du baron Dhanis. Quant au missionnaire français dont la dépêche annonçait la capture, il s'agit du P. Acht, de la mission Toru, qui a été remis en liberté.

— On dit que l'Allemagne a fait l'acquisition du port de Tung-Yung-Row, près Fou-Tchéou, pour en faire une station navale ; d'un autre côté, on assure que l'Allemagne a acheté une île dans les mers de Chine, destinée au même but.

— On annonce qu'une concession pour compléter le canal de Panama a été donnée à la Grande-Bretagne.

— C'est en février prochain, qu'aura lieu, à l'Académie française, la réception de M. Hanotaux. Il sera reçu par M. Melchior de Vogué, qui fut, on s'en souvient, l'adversaire politique suivie par M. Hanotaux dans les affaires d'Orient.

CHRONIQUE LOCALE

L'escroquerie au Trésor

Le directeur de la sûreté générale vient d'adresser aux préfets une circulaire pour inviter le public à se mettre en garde contre les escroqueries au « trésor caché »

Nous avons plusieurs fois dévoilé le truc employé par ces escrocs ; nos lecteurs sont maintenant avisés officiellement. Au public de se méfier.

CAHORS

UN FINAUD !!!

Nous avons reçu, jeudi soir, la lettre suivante que nous commentons plus loin :

Cahors, le 9 septembre 1897.

Monsieur le Directeur
du *Journal du Lot*,
à Cahors.

Monsieur,

Vu l'article 13 de la loi du 27 juillet 1881, Je vous prie et au besoin je vous requiers d'insérer la réponse ci-dessous à l'article publié dans le *Journal du Lot*, du samedi 4 septembre, article intitulé *Nos Hommes politiques*, dans lequel vous voudrez bien reconnaître que je suis suffisamment désigné, et qui contient à mon égard des imputations que la loi me donne le droit et que j'ai le devoir de relever.

NOS HOMMES POLITIQUES (1)

Une feuille de Cahors, républicaine depuis quelques années et radicale-socialiste depuis quelques jours, commente dans son numéro de samedi dernier la silhouette politique de M. François Roussel, que nous avons publiée à cette même place, sous le titre : « Nos Hommes Politiques. »

Après avoir contesté le républicanisme de M. Roussel, qu'elle accuse d'être une des causes de la division qui règne parmi les républicains de notre ville, elle prend à partie l'*Alliance* et son Directeur qui, après avoir combattu, avec énergie, les candidatures bonapartistes auraient, aux élections dernières, fait cause commune avec leurs adversaires de la veille.

Nous ne relèverons pas l'assertion relative au républicanisme de M. Roussel et à celui de l'*Alliance* ; elle prouve simplement que l'auteur de l'article dont il s'agit, ignore les faits les plus élémentaires de l'histoire politique de notre département.

Nous savons, en effet, que pour certaines feuilles, sous la bannière desquelles vient de se ranger notre confrère local, il n'y a pas de journaux républicains en dehors de l'*Intran-*

(1) Cet article est celui qui a paru il y a huit jours dans l'*Alliance* et qui a motivé la lettre du Directeur du *Journal du Lot*, qu'on a pu lire ici même dans notre dernier numéro.

sigeant, de la *Petite République*, de la *Libre Parole* et de la *Lanterne* et que la seule et la vraie République, est celle qui a M. le marquis de Rochefort pour pontife et MM. Drumont et Jaurès pour enfants de chœur.

M. Roussel et l'*Alliance* qui sont restés fidèles à la politique de Gambetta, dont les Rochefort, Drumont et consorts ont été les bas insulteurs, conçoivent évidemment d'une tout autre façon la République. Nous pourrions par suite, tomber difficilement d'accord avec une feuille pour laquelle on n'est républicain, qu'à la condition de se mettre à la remorque des socialistes et révolutionnaires de tout acabit.

Mais là où le rédacteur du journal local se trompe étrangement, c'est lorsqu'il parle des divisions du parti républicain et de l'attitude de l'*Alliance* et de son Directeur dans les récentes élections.

S'il s'était donné la peine de lire dans son propre journal, l'histoire de nos luttes politiques et les compte-rendus de nos diverses assemblées, il aurait vu sans peine, de quel côté sont ceux qui ont troublé l'harmonie qui régnait autrefois entre les républicains.

Est-ce M. Roussel et son parti, qui ont combattu avec un acharnement qui n'avait d'égal que la mauvaise foi, les républicains de la veille?

Est-ce M. Roussel et son parti, qui ont chassé brutalement ces républicains du bureau et des commissions du Conseil général et du Conseil municipal, sans leur laisser la représentation proportionnelle à laquelle ils avaient légitimement droit?

Est-ce eux enfin, qui ont lancé l'anathème contre une fraction importante du parti et déclaré que hors du programme radical-socialiste, il n'y avait pas de républicain?

Quant à l'*Alliance*, il pourra aussi revoir sa collection depuis l'origine et il constatera qu'elle n'a jamais défendu et patronné, que des candidats républicains. S'il veut achever de s'édifier, il n'aura qu'à faire le même travail en ce qui concerne son Journal; il pourra s'assurer ainsi, qu'il a défendu avec la même conviction et la même ardeur, les divers régimes et les divers partis, qui se sont succédés dans notre pays.

Ce qu'il y a de plus piquant, de plus risible, dans l'entrefilet publié par notre confrère, c'est que son rédacteur après avoir lancé l'excommunication majeure contre M. Roussel et, naturellement, contre ceux qui pensent comme lui, chante un hymne en faveur de la concentration républicaine et donne à M. Roussel une leçon de tolérance et d'impartialité.

O logique, voilà bien de tes coups!

Ceci dit, nous déclarons, que nous n'avons nullement l'intention d'engager avec notre confrère, une polémique, qu'il recherche peut-être, mais que nous jugeons, quant à nous, inutile et oiseuse. Nous nous abstenons donc à l'avenir de tout commentaire, sur ce que pourra dire ou publier ce journal.

Notre rédacteur occasionnel, pourra continuer ici-même, s'il le désire, ses portraits de « nos hommes politiques. » Nous les publierons avec d'autant plus d'empressement, que nous sommes sûrs qu'il y apporte la plus grande indépendance, garantie par l'incognito le plus strict à l'égard surtout des intéressés, dont il n'est ni le parent, ni l'ami, comme on dit au palais.

Dans le cas où les dimensions de cette réponse excéderaient les limites fixées par l'article 13 de la loi précitée, je me tiens à votre disposition pour vous en solder le supplément.

Il est bien entendu que la présente lettre fait corps avec ma réponse, et, comme elles ne contiennent aucune imputation d'un caractère injurieux, vous voudrez bien les insérer l'une et l'autre sans commentaires ni coupure.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

J. BRASSAC,

Directeur de « l'Alliance Républicaine du Lot ».

MA RÉPONSE

Je dois reconnaître que M. Brassac est un polémiste d'une espèce rare !... Il assomme ses adversaires du coup, par de mâles et personnelles réponses dont on vient de lire un admirable spécimen et, implacable, il ne permet pas même aux pauvres diables un dernier spasme avant l'agonie !...

Insérez ma lettre sans commentaires !!! Vous ne frissonnez pas, lecteurs, à cette injonction terrible de menaces ? Moi, j'en ai la chair de poule !

Mazette ! Monsieur Brassac, vous n'y allez pas par quatre chemins.

Or, donc, je me conforme à votre réquisition, comme vous l'allez voir.

* * *

Pour l'édification des lecteurs, il est nécessaire que je fournisse, ici même, quelques renseignements qui ne manquent pas d'intérêt.

Il m'est revenu qu'en recevant ma lettre, — celle qu'on a lue dans notre dernier numéro — M. le Directeur de l'*Alliance* avait bruyamment manifesté sa mauvaise humeur.

Pétard de diou ! on allait voir ça !

Son premier mouvement fut de jeter la lettre au panier; mais, à temps, il se méfia de ses connaissances juridiques au point de vue de la loi sur la presse et, la réflexion aidant, il crut prudent, *millo diou !* d'aller consulter quelques lumières locales !...

C'est ainsi que, peu après, nos concitoyens pouvaient contempler un homme à la démar-

che saccadée, au front soucieux, arpentant, énervé, nos boulevards et nos rues, depuis le magasin des Tabacs jusqu'à la place du Marché.

Le résultat de la promenade fut satisfaisant, sans doute, car bientôt, le promeneur rentrait chez lui d'une démarche allègre, le front haut, tandis qu'un malin sourire s'épanouissait sur ses lèvres.

Pauvre *Journal du Lot*, que te réservait-on ?

Nous ne devons pas tarder à le savoir. Jeudi matin, en effet, un employé de M. Brassac se présentait à mon domicile particulier.

« Voici, me dit-il, une lettre du Directeur de l'*Alliance* que je vous remettrai contre un accusé de réception. »

La curiosité est le moindre de mes défauts, — et, *millo diou !* ce que j'en ai, pourtant ! — Peu pressé de prendre connaissance du genre épistolaire du Directeur de l'*Alliance* et ne voulant pas, d'autre part, priver la poste des quarante centimes auxquels elle avait droit, je refusai le pli et conseillai au porteur de le confier à l'administration des postes.

Il fallut y aller des 8 sous !...

Et le soir, je recevais le petit poulet, pensé par les uns, écrit par les autres et... signé par M. Brassac.

Je mis mon esprit à la torture pour saisir le but de cet envoi qui, on le concédera, ne rime à rien. Je crois avoir répondu très victorieusement aux accusations qui me concernent et comme cet envoi ne renferme aucune attaque nouvelle, je n'ai rien à ajouter à ma dernière lettre.

Ah ! *millo diou !* ce que je cherchais... Soudain, je crus comprendre la finasserie de mon confrère. — Car enfin, pour si économique que l'on soit, on ne saurait supposer que l'économie des 40 centimes fût la seule raison de l'envoi, par un porteur, de cette lettre avant midi.

On désirait tout simplement que la lettre, prête trop tard pour la distribution de onze heures, parvint cependant à destination plusieurs heures avant la publication de mon journal.

On espérait ainsi que, très naïvement, j'insérerais, le jour même, cette indigeste tartine. Et alors, oh ! alors on se serait tordu à l'*Alliance*.

Le public aurait pensé, croyait-on, que le directeur de cette feuille avait eu, le premier, la bonne idée de m'imposer, sa prose... ou celle des autres. D'autre part, ma lettre ne paraissant qu'aujourd'hui — du moins, j'aime à le croire — dans l'*Alliance*, ce même public en aurait déduit fort naturellement que j'avais tout simplement imité M. Brassac... ce qui n'eût pas été très fort.

Le coup était manqué; mais cette petite machination nous a permis de faire une curieuse observation.

Jusqu'ici, nous avions pensé que l'*Alliance* se contentait seulement de piller, dans les feuilles de ses confrères, les articles susceptibles d'intéresser ses lecteurs; parfois même en ajoutant, — par inadvertance — une signature au bas de ces articles — un X*** quelconque, par exemple.

Nous étions au-dessous de la réalité: Après le plagiat des articles, le plagiat des idées ! car, nous le répétons, la réponse de M. Brassac n'a été faite et envoyée qu'après la réception de mon envoi rectificatif.

C'est faiblard ! Quand on est vieux journaliste, on ne se borne pas à singer les confrères !

* * *

Voilà les petits renseignements que je tenais à fournir aujourd'hui à mes lecteurs.

Mais, que M. Brassac ne se gêne pas pour m'adresser ses réponses. — Seulement, de grâce, quelque chose de son cru; ce sera une nouveauté.

Il nous faut du nouveau n'en fût-il plus au monde.

Par ce seul moyen, un journal peut songer à plaire à ses lecteurs. Si donc, mon contradicteur veut bien m'honorer de quelques lettres personnelles, je prends l'engagement formel de les insérer ici... et cela avec un très réel plaisir.

Pensez-donc, de la prose du Directeur de l'*Alliance*, ça ne court par les rues, *pétard de diou !*

C'est dire que M. Brassac peut éviter de recommander ses lettres. Ce serait une dépense inutile; un timbre de trois sous suffit.

A quand le nouvel envoi ?

A. C.

Étalons

Par arrêté préfectoral en date du 1^{er} septembre,

Les propriétaires d'étalons qui ont l'intention de consacrer à la monte, pendant l'année 1898, des juments appartenant à d'autres qu'à eux-mêmes devront, conformément à l'article 1^{er} de l'arrêté ministériel du 12 septembre 1886, en faire la déclaration d'ici au 1^{er} octobre prochain, à la préfecture pour l'arrondissement de Cahors et aux sous-préfectures pour les arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Concert

Voici le programme du concert qui sera donné par l'Orphéon et l'Orchestre symphonique sur les allées Fénélon, le dimanche 12 septembre, à 8 heures et demie du soir.

1^o Marche russe, jouée par l'Orchestre. Louis Ganne.

- 2^o Les Esclaves, chœur chanté par l'Orphéon Saintis.
- 3^o Fantaisie sur le Petit Duc, jouée par l'Orchestre Lecocq.
- 4^o Gaule et France, chœur chanté par l'Orphéon Saintis.
- 5^o Le Beau Danube, chanté par l'Orphéon avec accompagnement de l'Orchestre J. Strauss.
- 6^o L'Hymne russe, chanté par l'Orphéon avec accompagnement de l'Orchestre X....
- 7^o La Marseillaise, id.

Foire

Le temps pluvieux a contrarié fortement notre foire du 11 septembre qui a été plutôt mauvaise.

Les transactions ont été peu nombreuses et les prix peu rémunérateurs.

Pétition

On nous adresse la note suivante :

« Une pétition signée par les jardiniers de la ville de Cahors, la jeunesse cadurcienne et un certain nombre de conseillers municipaux doit être adressée à M. le Maire, pour obtenir l'autorisation de donner des bals dans la salle du théâtre.

• Nous espérons que M. le Maire, ne vaudra pas mécontenter la population qui se joint tout entière aux pétitionnaires, en empêchant par un refus, les deux bals annuels des jardiniers et de la jeunesse, si utiles pour le petit commerce cadurcien »

* * *

C'est ce soir samedi à 8 heures dans une des salles de la mairie, que les jeunes gens se réunissent pour l'organisation de leur bal.

* * *

D'autre part, on nous informe que le bal annuel des jardiniers aura lieu lundi 13 septembre, dans les salons de la mairie, le théâtre se trouvant fermé pour cause de réparations.

Simple police

Dans son audience du 10 septembre, le tribunal de simple police a prononcé les condamnations suivantes :

- 6 pour défaut d'éclairage.
- 1 pour ivresse.
- 1 pour soustraction de viande à l'estampille du vétérinaire inspecteur.
- 1 pour défaut de collier à un chien.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 9 au 11 septembre 1897

Naisances

Poujet, Gabrielle-Pauline, rue Labarre, 34.

Décès

- Manhiabal, Clémentine, 18 ans, célibataire, Cours de la Chartreuse, Couvent de la Miséricorde.
- Bouyssou, Fortunée, dite Thérèse, V^e Martory, 79 ans, place St-Laurent.
- Couderc, Antoinette, V^e Jarlan, 68 ans, Cabessut, Pech de Rôle.
- Tulet, Jean-Pierre, cultivateur, 70 ans, rue Barry, 29.

Arrondissement de Cahors

PUY-L'EVÊQUE. — Comice agricole.

— On rappelle aux personnes désireuses de faire partie de ce concours de 1897 que les adhésions seront reçues au secrétariat du comice jusqu'au vendredi 17 courant inclus.

Les objets destinés à être exposés seront reçus par des commissaires les vendredi 17 et samedi 18, jusqu'à 8 heures du matin, heure à laquelle commenceront les opérations des diverses commissions.

Afin de donner plus de solennité et d'éclat à cette fête agricole, le bureau du comice a décidé que chaque médaille délivrée aux divers lauréats serait accompagnée de son diplôme.

N.-B. — Le comice, outre les nombreuses médailles vermeil, argent et bronze qu'il a acquises, a reçu à titre de don :

1^o Une médaille d'or offerte par M. le ministre de l'agriculture au nom du gouvernement de la République.

2^o Une médaille de vermeil, une médaille d'argent et une médaille de bronze toutes trois grand module, offertes par la Société des Agriculteurs de France.

3^o Une médaille d'argent et deux de bronze, toutes trois grand module, offertes par la Société nationale d'encouragement à l'agriculture.

CASTELNAU. — Le concours agricole organisé par le comice du canton, aura lieu à Castelnau le dimanche 26 septembre. Cette fête, à en juger par les préparatifs, promet d'être des plus brillantes.

MONTCUQ. — Foire. — La foire du 7 septembre a été assez importante et il s'est traité beaucoup d'affaires sur les divers marchés.

Bœufs d'attelage aux cours des derniers marchés.

Porcs. — Les jeunes porcs ont été livrés à raison de 15 à 30 fr. la pièce selon grosseur.

Les brebis pour l'élevage de 10 à 25 fr. la pièce.

Poulets et volailles grasses, de 0,65 à 0,75 le 1/2 kilo. Œufs, 0,60 la douzaine. Oies, de 7 à 9 fr. la pièce selon grosseur.

Il n'y a pas eu de vols ni d'accidents à signaler.

SAINT-CIRQ-LAPOPIE. — La température.

— Toujours de gros nuages noirs, roulant vertigineusement dans l'espace, et déversant une pluie malfaisante sur nos malheureuses récoltes ! Les tabacs se renrent à la hâte, par crainte de la rouille désespérante. Les diverses céréales encore sur pied, s'effritent sans murir sous l'action des ondées à intermittences rapides. Les rafales, le vent, un froid sensible ajoutent aux sombres couleurs du tableau. Pour comble de malheur, la grêle qui a ravagé nos voisins, nous atteindra-t-elle ? Espérons que non ; mais hélas quelle triste année !

LES MASSÉRIES. — La répartition des secours aux inondés.

— On nous prie d'insérer la note suivante :

MM. Colonge et Marcouly ne paraissent pas émerveillés de la manière dont la répartition des secours aux inondés s'est opérée. Ils livrent à la publicité leur façon de penser et m'autorisent à transmettre la copie de leur article au *Journal du Lot*, pour ses lecteurs.

A. COUDERC.

Nous n'avons pas l'intention de protester contre la modicité de la somme qui revient à chacun de nous dans le but de nous dédommager des pertes subies par l'inondation, mais il nous a paru, être de notre devoir, de signaler la manière dont la répartition a été faite et qui est loin d'être équitable.

Ainsi, par exemple, un propriétaire ayant déclaré, sans exagération, 600 fr. de perte, se voit délivrer la somme de 1 fr., tandis que d'autres ayant réclamé pareille somme vont toucher 12 ou 13 fr.; alors que chez celui-là, une grande étendue de la couche arable a été enlevée par le courant et que chez ceux-ci, touchant 13 fois plus, le séjour des eaux, stagnantes sur les terres, a laissé une couche de vase bien plus avantageuse que nuisible.

Toute la responsabilité retombe, d'après nous, sur le répartiteur nommé à cet effet. Trop souvent, celui qui remplit cette fonction en est incapable par ses facultés intellectuelles et inapte par sa profession; mais, fier d'une distinction, faite souvent à la légère et voulant paraître à la hauteur de sa tâche, il accepte cette charge dont il s'acquitte facilement en commettant de monstrueuses erreurs.

On comprend aisément qu'avec de tels experts, les dégâts causés à la récolte et à la terre, ne soient pas appréciés à leur juste valeur. En présence des évaluations faites par ces rapporteurs incapables, l'administration est obligée, pour avoir une base de répartition, d'avoir recours aux moyens qu'elle a sous la main, mais qui n'en sont pas moins injustes.

Si de nouvelles inondations venaient à se produire dans l'avenir, nous voudrions voir dans chacune de nos communes une commission composée de 3 ou de 5 cultivateurs compétants et impartiaux, lesquels ne demanderaient certainement aucune rétribution, fussent-ils conseillers municipaux ou non, expertiser les pertes subies par chaque propriétaire, se basant, eux, non sur la valeur du sol, mais sur la récolte ou la couche de terre enlevée, et d'après leur expertise, si les secours n'égalaien pas la somme proclamée, une simple règle de trois rendrait à chacun sa quote part.

P. MARCOULY et A. COLONGE.

A VENDRE

UNE CUVE en très bon état, décuvent 20 barriques de vin. S'adresser au bureau du journal.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de notre feuilleton.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Train supplémentaire. —

A l'occasion du concours-festival qui aura lieu dimanche prochain 12 septembre à Decazeville, la Compagnie d'Orléans organise un train supplémentaire qui partira de Decazeville à 11 h. 20 du soir, desservira les stations de Viviez, Penchot, Saint-Martin-de-Bouillac, Vernet, Capdenac, pour arriver à Figeac à 12 h. 22 de la nuit. Ce train supplémentaire permettra à un très grand nombre de visiteurs de bénéficier des attractions de la soirée, telles que : retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bals, etc., etc. Ce train prendra les voyageurs de toutes classes.

THÉMINES. — Mérite agricole. — Par arrêté ministériel, M. Cyprien Turenne, propriétaire-cultivateur au Pont, commune de Thémines, est nommé chevalier du Mérite agricole.

ST-CÉRÉ. — Arrestation. — La police de Cahors vient de mettre en état d'arrestation le nommé Joseph Depeyrat, natif de St-Céré, pour vol d'une bicyclette à Castres. Depeyrat a été mis à la disposition du parquet.

LACAPPELLE-MARIVAL. — Foire. — Notre foire du 8 septembre, favorisée par un temps superbe, a été assez forte. Au foirail, transactions très lentes sur les bœufs d'attelage et d'élevage; mêmes cours que précédemment. Baisse sur les veaux qui ont été payés 65 et 70 centimes le kilo. Aux foires de Bagnac et de Saint-Céré, les cours avaient été de 70 à 80 centimes selon qualité. A la Halle aux grains : Blé, 21 fr. 50; avoine, 7 fr. 50 l'hectolitre.

CAJARC. — Vol. — Dans la nuit de samedi à dimanche, un vol a été commis à Andressac, commune de Cajarc, au préjudice d'un nommé D. O., domestique chez le sieur Roque, dit « Gatillou », fermier audit lieu. Il s'agit d'une malle fermée à clef et située dans une écurie contenant divers effets d'habillement, un trombone à piston et la somme de 10 fr. L'auteur de ce vol est inconnu. Une enquête est ouverte.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Ponts et chaussées. — C'est avec regret que la nouvelle du départ, pour l'Indre, de M. Dijos, conducteur des ponts et chaussées à Gourdon, a été apprise en ville.

M. Dijos, en effet, qui était parmi nous depuis déjà longtemps, avait acquis l'estime et la considération générales.

Tout en le félicitant d'avoir obtenu un des postes qui le rapproche de sa nouvelle famille et qu'il avait sollicité, nous voyons avec peine son départ.

Au nom de ses nombreux amis nous lui souhaitons bien cordialement : bonheur et prospérité.

— Succès scolaire. — Nous apprenons avec plaisir que le jeune Barrère, Paul, élève de notre cours complémentaire, vient d'être reçu au concours d'admission à l'école d'agriculture d'Ondes (Haute-Garonne) avec le n° 5.

Toutes nos félicitations à son excellent maître M. Linol.

CAVAGNAC. — Chute grave. — M. Lacroix, curé de Cavagnac, fait construire près du village d'Aubiach un édifice, qui renfermera dans ses murs, dit-on : une église, le local destiné aux bonnes sœurs et ses appartements.

Judi, 8 courant, le nommé Queille, Pierre, âgé de 69 ans, ouvrier charpentier, habitant Sarrazac, qui travaille à cette construction, est tombé d'une hauteur de 3 mètres sur le sol; il s'est fait de graves contusions, on l'a relevé sans connaissance. Peu après, il a recouvré l'usage de la parole et on l'a transporté au presbytère.

Monsieur le docteur Mommont a été appelé en toute hâte, il craint des lésions internes.

DÉGAGNAC. — Vol, arrestation. — Le 6 septembre, la gendarmerie de Salviac a arrêté en flagrant délit de vol la nommée Anne Combes, femme Vialerin, demeurant à Frayssinet-le-Gélat. Elle a été conduite et écrouée à la maison d'arrêt de Gourdon.

LUNEGARDE. — Incendie. — Une grange située au Bastit et appartenant au sieur Floirac, marchand d'œufs à Lunegarde, a été détruite par un incendie dont on ignore la cause.

Les pertes, évaluées à 2,000 francs, sont couvertes par une assurance.

VAYRAC. — Aux électeurs. — On nous prie d'insérer la communication suivante :

Citoyens,

Lorsque vous nous avez élus comme conseillers municipaux, nous avons cru que notre devoir nous commandait de défendre vos intérêts envers tout et contre tous. Nous avons le droit d'espérer que dans cette tâche, nous serions secondés par tous les hommes de cœur. Nous nous étions trompés ! Tandis qu'à chaque séance du Conseil municipal, nous faisons tous nos efforts pour mettre en pratique cette vieille maxime républicaine. « Le droit avant tout ; égalité devant la loi pour tout le monde, » d'autres, vous le savez, aussi bien que nous, nous faisaient chaque jour une opposition systématique et acharnée.

Dans la question Salamagne, nous avons eu l'occasion de combattre un Maire incapable, paraissant résolu à sacrifier les intérêts de la commune et à défendre ceux de ses amis personnels. Aujourd'hui, un adjoint qui ne peut nous pardonner notre attitude franchement républicaine a excité ce même Maire contre nous et l'a poussé jusqu'à porter une plainte au parquet contre un des nôtres, M. Perrié, coupable, il est vrai, d'avoir voulu empêcher une illégalité de se commettre !!!

Notre cœur se serre devant de tels procédés ; le découragement s'empare de nous et nous nous demandons si nous devons continuer la lutte ?

C'est à vous, Électeurs de Vayrac, que nous venons demander conseil, à vous, ouvriers de la première heure qui avez combattu sous l'Empire, au 16 Mai et qui avant de connaître les délices de la victoire avez dévoré les amères déceptions de nos anciennes luttes politiques. Si vous croyez devoir nous encourager par votre bienveillance, fiers de notre passé, forts de votre appui, nous accepterons une lutte sans trêve ni merci, jusqu'au moment où nous sortirons victorieux de la bataille.

Le droit et pour nous, cette victoire ne saurait tarder.

Un groupe de Conseillers municipaux.

MIERS. — Mort subite. — Le nommé Auguste Cayré, âgé de vingt-quatre ans, cultivateur, demeurant à Miers, habitait seul dans une maison. Or, ces jours derniers, n'ayant pas été aperçu depuis deux jours, par son père, ce dernier fit ouvrir la porte en présence de l'adjoint au maire.

Cayré a été trouvé inanimé, la face sur le plancher et les pieds sur le lit.

Des renseignements recueillis, il résulte que le malheureux Cayré a succombé à une attaque d'épilepsie.

Les constatations légales ont été faites par la gendarmerie de Gramat.

CONCORÈS. — La loi ! Un hasard heureux nous a fait surprendre la conversation suivante entre un administrateur de la commune et un ancien représentant de la loi :

— L'ancien représentant : — Monsieur l'administrateur, les affaires de la commune ne sont pas en ordre. Vous devriez le savoir vous qui en êtes chargé, vous qui devez faire appliquer la loi. La Loi, Monsieur, la Loi c'est plus fort que tout. Et malgré tous vos appuis, je pourrais, si je le voulais, vous faire sentir son pouvoir, car je la connais, moi, la Loi.

— L'administrateur. — Voyons, cher Monsieur, ne vous emportez pas ainsi. Que puis-je encore pour vous faire plaisir ?

— L'ancien représentant. — Je constate avec fierté que vous savez reconnaître la supériorité de la loi. Puisque vous êtes dans d'aussi conciliantes dispositions, veuillez apposer votre signature au-dessous de cette pétition qui a pour but de faire placer le bureau de tabac à la Rivière.

— L'administrateur. — Vous voulez donc m'assassiner, me couper la gorge ?

— L'ancien représentant. — Comment ! vous hésitez ? Vous ne savez donc pas que j'ai la Loi pour vous contraindre.

— L'administrateur. — (Il s'essuie le front) Je... non, je ne refuse pas. Mais vous savez bien que la plus grande partie de la population est opposée à ce que vous demandez. Que voulez-vous que je devienne aux prochaines élections ?

— L'ancien représentant. — Monsieur, la Loi ne transige pas. Cependant, comme je n'ai pas personnellement à me plaindre de vous, je veux bien me montrer conciliant. Vous avez des appuis arrangez-vous, débrouillez vous. Je vous donne un mois pour faire descendre le bureau.

— L'administrateur. — (Il pousse un soupir de soulagement). Je vais me mettre au travail à l'instant même.

— L'ancien représentant. — C'est cela. Et tous les soirs vous viendrez me communiquer vos projets pour que j'examine s'ils sont conformes à la loi.

— L'administrateur. — A ce soir, cher Monsieur. — Ce diable d'homme me fait tellement peur qu'il me fait faire tout ce qu'il veut.

Pour copie conforme :
LE GLANEUR

BULLETIN FINANCIER

La Bourse fait encore preuve aujourd'hui de bonnes dispositions ; c'est la fermeté qui domine. Certains fonds d'Etat bien impressionnés par la nouvelle avance des valeurs Turques progressent de leur côté. Notre 3 0/0 finit à 104.30 ; l'Amortissable vaut 103,67 ; le 3 1/2 est à 107,12.

Nos établissements de Crédit sont également bien tenus. La Banque de France gagne 10 fr. à 3730 ; la Banque de Paris clôture à 867 ; le Crédit Foncier se traite à 682 ; le Crédit Lyonnais à 792 ; la Société Générale à 530 ; le Comptoir National d'Escompte fait 580.

Peu d'opérations sont traitées à terme sur les actions de nos chemins français : le Lyon se négocie à 1813 ; le Midi à 1436 ; le Nord vaut 1990 ; l'Orléans 1850.

Nous laissons la plupart des rentes étrangères en léger progrès sur hier. L'Italien passe de 94,20 à 94,32 ; l'Extérieure un peu délaissée finit à 62,20. Les fonds russes qui se raffermissent chaque jour clôturent : le 3 0/0 1891 à 95,80 ; le 3 0/0 1896 à 95,55 ; le 3 1/2 à 101,95.

Quant à la Rente Turque elle gagne 28 c. à 23 et la Banque Ottomane 5 fr. à 609. Le Suez se maintient à 3260.

MARCHÉS

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX	AMENÉS	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	229	173	65 à 78
Vaches.	13	8	53 à 65
Moutons.	860	595	70 à 86
Porcs.	1113	1100	86 à 98

La Vilette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	2107	1967	0.55 à 0.95
Vaches.	560	515	0.55 à 0.93
Taureaux.	205	100	0.48 à 0.77
Veaux.	1546	1196	0.65 à 1.12
Moutons.	14493	14043	0.72 à 1.16
Porcs.	6064	6019	0.92 à 1.02

Bœufs. — Vente difficile.
Vaches. — Vente difficile.
Taureaux. — Vente difficile.
Veaux. — Vente mauvaise.
Moutons. — Vente moyenne.
Porcs. — Vente passable.

FÊTES

DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

La Société des Études du Lot vient de mettre en vente à la librairie Girma, à Cahors, un Fascicule spécial donnant le compte-rendu complet des Fêtes du 12 août dernier, célébrées en l'honneur du 25^e anniversaire de sa fondation. Prix : 1 fr.; 1 fr. 25 par la poste.

GUERISON DES HERNIES



MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS, brevets s. g. d. g.
Que de boniments la réclame n'a-t-elle pas suscités pour faire croire à l'excellence de tels ou tels produits, à la supériorité de telle ou telle méthode de traitement sur la méthode concurrente ? Aussi, le public devenu sceptique avec raison, demande-t-il des actes au lieu de vaines paroles. C'est pour cela que nous engageons les

personnes à venir voir de leurs yeux le nouveau bandage, dû aux patientes recherches, aux laborieuses études scientifiques et à la longue expérience pratique de l'éminent spécialiste herniaire M. J. GLASER, qui seul a su résoudre ce problème insoluble jusqu'à lui, la guérison de la Hernie, la plus dangereuse de toutes les infirmités qui atteignent l'humanité.

La nouvelle invention de M. J. GLASER consiste en une ceinture sans ressort d'acier, ni élastique et souvent sans pelote, qui dépasse tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, elle se porte nuit et jour, sans gêne, et ne peut se déplacer. La hernie étant maintenue ainsi, les muscles de l'anneau se resserrent et le mal est appelé à disparaître, surtout chez les sujets vigoureux. Tels sont les avantages de la ceinture Glaser. Nous dirons simplement à nos lecteurs de ne pas confondre un homme de science qui a sacrifié la moitié de son existence pour étudier cette spécialité, avec de prétendus guérisseurs n'ayant aucune connaissance scientifique.

M. GLASER, dans sa propriété à Héricourt (Haute-Saône), a déjà rendu d'immenses services à l'humanité, il en rendra encore de plus grands à l'avenir ; et il vient de le prouver avec éclat ; aussi engageons-nous vivement nos lecteurs intéressés à profiter de son passage en allant le consulter à :

Cahors, le 20 septembre, Hôtel des Ambassadeurs ; à Montauban, le 21, Hôtel de l'Europe.

Envoyer 60 centimes pour recevoir la brochure. N. B. — Maisons à Troyes, à Mulhouse et à Dijon.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

CAPITAL : 120 MILLIONS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Agence de Cahors, rue Fénélon, 8.

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe ; — Ordres de Bourse (France et étranger) ; — Souscriptions sans frais ; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Obl. de Ch. de fer, Obl. à lots de la Ville de Paris et du Crédit Foncier, Bons à lots de l'Exposition de 1900, etc.) ; — Vente ferme ou à option de Bons Panama et de Bons du Congo avec faculté pour l'acheteur de résilier son achat après avoir concouru aux tirages ; — Coupons ; — Mise en règle de titres ; — Avances sur titres ; — Escompte et Encaissement d'effets de commerce ; — Garde de Titres ; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-vérification des tirages ; — Transports de fonds (France et Etranger) ; — Billets de crédit circulaires ; — Lettres de crédit etc.

LOCATION DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS

Au siège central et dans plusieurs agences depuis 5 francs par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension. 52 bureaux à Paris et dans la banlieue, 219 agences en Province, 1 agence à Londres, correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Chronique humoristique

Bonnes amies :

— Tu sais, cette pauvre Clara, elle a eu une péritonite, mais son médecin la trouve beaucoup mieux...

— Ah !... et toi ?

— Oh ! moi, je ne l'ai jamais trouvée bien !

La blonde Léa a reçu d'un adorateur une jolie glace de poche : sur l'or du couvercle le prénom se détache, tout en diamants.

— C'est un bibelot de prix, observe une camarade, non sans envie. Songe donc, ces diamants... Dommage seulement que ton petit nom n'ait pas plus de lettres...

— Ne m'en parle pas ! Il y a des jours où l'on regrette de ne pas s'appeler Scolastique !

Un mot de Mürger.

Il avait l'habitude, aussi pénible pour lui que pour les autres, d'emprunter à ses amis de l'argent qu'il ne leur rendait pas. L'un d'eux, un jour que le poète faisait un nouvel appel à sa bourse, s'impatienta : — Que diable !... voyons, c'est la vingtième fois...

Alors, Mürger, avec bonhomie :

— Eh bien ! cette fois encore, allons ! C'est la dernière « affaire » que nous ferons ensemble !

X..., qui n'a pas une réputation de propreté raffinée, arrive l'autre jour au château de... et des brimeurs ont la curiosité de visiter sa valise où ils constatent l'absence de brosse à tête et de brosse à dents.

— Comment, lui dit un invité, vous n'avez pas apporté de brosse à dents.

— Ma foi, non, répond X... ; il est vrai que je ne croyais venir que pour quatre jours ?

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	104 15	104 32
3 0/0 amortissable.....	103 40	103 67
3 1/2 0/0 1894.....	107 20	107 12
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	507 50	—
Annam, Tonkin, 2 1/2. 1896.....	93	93
Madagascar 6 0/0, 1887.....	—	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	—	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	106 65	—
Egypte unifiée (500 fr.).....	109 15	109
— Daira-Sanieh (20 f r ¹⁸).....	106	—
— Privilegiée (500 f cap.).....	—	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	—	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	64 65	—
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	104 25	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente).....	94 50	94 35
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	22 15	—
Roumain 5 0/0 1875.....	107	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	103 75	—
— 4 0/0 1880.....	103 80	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.....	104 25	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.....	103 30	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.....	105 20	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	95 65	95 80
— 3 1/2 0/0 1894.....	102 20	101 95
Turc, série D.....	23	23
Ottomanes priorité (500 f).....	466	465
Douanes ottomanes (500 f).....	484	481
Banque de France.....	3700	3730
Banque Paris et Pays-Bas.....	865	867
Comptoir national d'escompte.....	580	—
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	675	682
Crédit indust. et commercial.....	—	—
Crédit lyonnais.....	792	—
Société de Crédit mobilier.....	56 50	—
Société générale.....	529	—

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus).....	486
— (t. rouges).....	486
Est-Algérien, 3 0/0.....	475
Est, 3 0/0.....	487 50
— nouvelles, 3 0/0.....	485 75
Midi, 3 0/0.....	486
— nouvelles, 3 0/0.....	492 75
Nord, 3 0/0.....	488
— nouvelles, 3 0/0.....	—
Orléans, 3 0/0.....	486 75
— 1884, 3 0/0.....	493
Ouest, 3 0/0.....	487
— nouvelles, 3 0/0.....	491 75
Ouest-Algérien, 3 0/0.....	487
Paris-Lyon-Méditerranée (fusion).....	486 50
— nouvelles, 3 0/0.....	489 75
Sud de la France, 3 0/0.....	470
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0.....	—
— 1865, 4 0/0.....	580
— 1869, 3 0/0.....	436 25
— 1871, 3 0/0.....	419
— 1871, quarts remb. à 100 f.....	115
— 1875, 4 0/0.....	596 50
— 1876, 4 0/0.....	596
— 1886, 3 0/0.....	408
— 1886, quarts remb. à 100 f.....	102
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. à 100 f.....	412
— 1892, quarts remb. à 100 f.....	107
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 400 f.....	400

MAISONS RECOMMANDÉES



MEUBLES, SIÈGES, GLACES

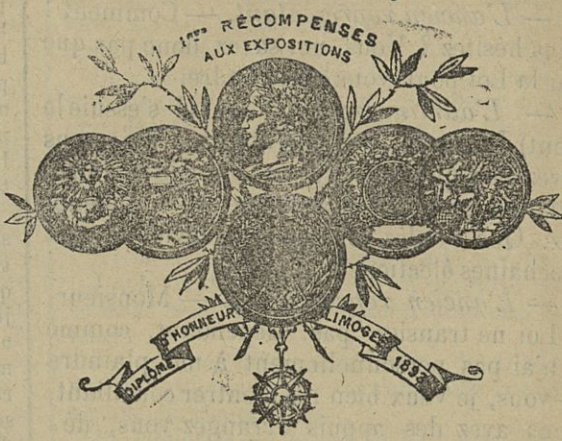
Voitures de Déménagements

BOUZERAND

TAPESSIER-DÉCORATEUR
CAHORS, rue Nationale, 51 et 53 et rue Lastié, 2 et 4, CAHORS

VENTE et LOCATION de meubles
ÉTOFFES POUR AMEUBLEMENTS

Essuie-Rasoir Antiseptique Loubeyre Bd Gambetta Cahors.



LOTION ANTISEPTIQUE LOUBEYRE

Arrête la chute des Cheveux, fait disparaître les Pellicules. Approuvée par les sommités médicales de Paris et de province.

La Maison Loubeyre, seule propriétaire de ce produit, traite à forfait avec les clients. — Si les résultats promis ne sont pas obtenus, on n'a rien à payer. — Pour toutes les commandes, s'adresser à M. Loubeyre, Boulevard Gambetta CAHORS.



TEINTURERIE PARISIENNE

Teintures, Nettoyages et Apprêts

Ferdinand MILHET

CAHORS, QUAI CHAMPOLION, 2 ET 3

Teintures de robes de soie, de laine, laine et coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs, Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en reps, satin, damas, en toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêt souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays.

Maison de confiance. Travail très soigné

PIANOS ET MUSIQUE

A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10.000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

J. VALDIGUÉ PHOTOGRAPHE à Cahors

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.

CABINET DENTAIRE OUVERT TOUS LES JOURS

De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS

P. BOURGET

Mécanicien-Chirurgien Dentiste

Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g.

Prothèse et Réparations

Dents et Dentiers livrés en 48 heures.

Bibliographie

LA NATURE. — Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef : Masson et C^{ie} éditeurs, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris — Sommaire du numéro 1267, du 11 Septembre 1897.

Projecteur lumineux portatif, par G. Achème.

— L'aérien des sucres du midi, par le Dr E.-L. Trouessart. — L'exposition de Bruxelles, par J. Laffargue. — Nouveau révélateur photographique, par G.-H. Niewenglowki. — Les bateaux rouleurs, par le commandant G. — La bactériologie de l'ambre gris, par H. de Beauregard. — Citronnade et limonade, par Henri de Parville. — Le Tonographe, par Pierre de Mériel. — Les joueurs d'échecs, par Henri Coupin. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 6 septembre 1897, par Ch. de Villedeuil. — Premières expéditions polaires. — Flotteur pour la navigation, par L. Girod.

Ce numéro contient dix gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéros de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustrés de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

L'escalier mobile des magasins du Louvre (Georges Vitoux). — Les maisons qui vont sur l'eau (Max de Nansouty). — L'aveugle écrivant avec un crayon (G. Courtois). — Les tissus en verre filé (Ernest Liottier). — Les illuminations de la flotte à Spithead (Félix Colomer). — Où « le jour » change-t-il de nom ? (Gaston Jouglu). — Mesure de la vitesse des courants (P. Crépy). — Les moteurs légers appliqués à l'aérostation (Maurice Farman). — Le Balaschof, exploration des hautes régions de l'atmosphère (Max de Nansouty). — Revue des Inventions : Piège à taupe. — Le bouchon-verseur. — Agrandissement au sérum ou procédé au « petit lait ». — Bouchons-mesures pour flacons de laboratoire. — Chronique. — Revue des Journaux. — Le 26^e congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. — Académie des sciences (Georges Petit). — Petite poste. — Bibliographie. — Liste des brevets français.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris
Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.
Un numéro 0 fr. 35
Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Anciens & Modernes

JOURNAL MUSICAL MENSUEL Grand format

PIANO. — PIANO ET CHANT.

500 pages de musique. — 4 Fr. l'An

SOMMAIRE DU FASCICULE DE SEPTEMBRE

Réservé aux auteurs anciens :

1. Caprice en mi mineur..... Mendelssohn.
2. Nocturne..... Field.
3. Rondeau à l'Anglaise..... Hérold.
4. Dernière pensée..... Weber.
5. Canzonetta..... Dussek.
6. Menuet de Don Juan..... Mozart.
7. Fanfarinette..... Rameau.

Adresser les demandes à l'éditeur Rosoor-Delattre, imprimeur et éditeur de musique à Tourcoing (Nord), en joignant un mandat-poste.

Les abonnements remontent toujours au premier numéro de l'année en cours.

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. Sommaire du numéro 2103 du 11 Septembre 1897.

Gravures. — Au camp de Tsarkoé-Selo : Le Tsar et son état-major. — S. A. le grand-duc Vladimir, commandant en chef de l'armée russe. — Cavaliers de l'escorte personnelle de l'empereur. — Arrivée de S. M. l'Empereur à son pavillon. — Le grand-duc Nicolas et la 2^e division de cavalerie de la Garde. — Chasseurs à pied de la famille impériale (4^e bataillon). — Artillerie. — L'artillerie à cheval de la Garde impériale. — Officiers au bivouac. — L'escrime à la baïonnette sur mannequins. — Le repos. — Les chanteurs du régiment de cuirassiers de l'Impératrice. — Un épisode des grandes manœuvres. — Lesghinka, danse nationale. — L'Empereur et le grand-duc Vladimir, après la manœuvre. — Litaverschick, timbalier du régiment des cuirassiers de l'Impératrice. — Chambre de la 1^{re} compagnie du régiment Pavlovsky. — Exercices du 89^e régiment d'infanterie Brélovirsky. — Le ferrage d'un cheval rétif. — Baraque du général commandant l'école de tir. — Tente des matelots

de l'Ecole de tir. — Pages de l'Empereur. — Officiers de l'Ecole de cavalerie Nicolas. — L'hôpital militaire du camp de Tsarkoé-Selo.

Texte. — Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Le camp de Tsarkoé-Selo, par Noël Nozeroy. — L'art de la réclame, variété, par Léo Claretie. — Théâtre, par Hippolyte Lemaire. — Sport, par Archiduc, etc.

Revue Comique, Caricature à l'Etranger, Récréations, Echos, Bibliographie, Vélocipédie etc. Le numéro : 50 centimes.

SAINT-NICOLAS. — 18^e année. — Sommaire du n^o 41. — 9 Septembre 1897.

La première garde de Roustan (Arthur Doulliac). — Philéas et Chantrouille (S. Pellat). — Paroles françaises : Clôvis (Bertha Vadier). — Parlette (J. Steeg). — Le Yaouled de Tamatava (E. Dupuis). — Rien de nouveau sous le soleil (X...). — Concours de photographie. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations d'après Bourgain, et per Gottlob, Gè, M. de Lambert, etc.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

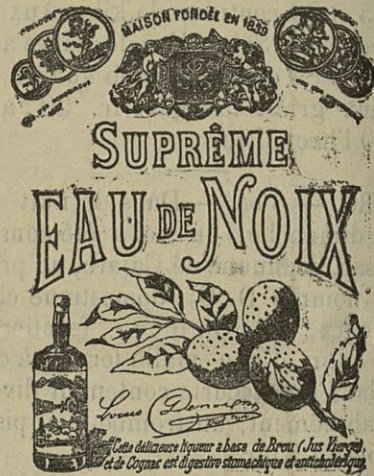
Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 2193^e livraison (11 Septembre 1897).

Monnaie de singe, par M^{me} P. de Nanteuil. — Les secrets de la prestidigitacion : les trucs de la grande prestidigitacion (la femme invisible), par St. J. de l'Escap. — Le passeur, par Augusta Latouche. — L'écuyer de la reine, par Arthur Doulliac. — La pêche aux goélands, par Ferdinand Calmettes.

Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 12 septembre. — V^{ss}e Nacia, Chronique mondaine. — Martial Moulin, Ne mourons pas d'amour. — Pierre Maël, Le Drame de Rosemeur. — Pierre de Sélènes, Un monde inconnu (suite) — Daniel Lesueur, Invincible charme (suite). — Charles Buet, Acquitté (suite). — Daniel Riche, Cœur dévoué. — Variétés.



LOUIS DENOIX à Brive la Gaillardet

1^{re} Exposition Internationale Toulouse 1887, Méd. Or.
2^e Exposition Universelle Bordeaux 1895, Méd. Argent.
3^e Exposition Nationale Périgueux 1896, Médaille Or.
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES.

VINS DE TOUTE PROVENANCE

SPÉCIALITÉS :

Anisette et Liqueurs supérieures

Sirops garantis

Seul fabricant du CURAÇAO (Pierre Lacoste)

double-orange et triple-sec

Echantillons sur demande

IMPRIMERIE de 1^{er} ordre,

2 machines à vapeur. — Personnel 150 personnes, à céder dans une ville de l'Ouest.

S'adresser Agence HAVAS, Nantes.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

12 PRESSES — UNE ROTATIVE, UNE PRESSE DOUBLE A RETIRATION —

SEPT MUES PAR LA VAPEUR

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES

EN TOUS GENRES

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

BROCHURES, THÈSES

CATALOGUES

MÉMOIRES

ACTIONS, OBLIGATIONS

MANDATS

IMPRIMERIES A. COUESLANT
LE VIGAN (Gard)
(ANCIENNE IMPRIMERIE VIGANAISE)
Rue de la Prairie
L'Echo des Cévennes (hebdomadaire)

CAHORS (Lot)
L. LAYTOU
IMPRIMERIE
1, Rue des Capucins
Le Journal du Lot (tri-hebdomadaire)

BROCHAGE, — NUMÉROTAGE, — PERFORAGE, — CLICHAGE

CARTE DU LOT

MISE A JOUR ET DONNANT TOUS LES

CHEMINS DE FER

EN PROJET OU EN CONSTRUCTION

En vente au Bureau du Journal :

0,30 centimes; sur Carton, 0,75 centimes

LIBRAIRIE GIRMA, A CAHORS

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

Dictionnaire encyclopédique universel, EN SIX VOLUMES, révisé

Illustration. — Un millier de Gravures, Portraits, Cartes et des Tableaux synthétiques orneront la publication.

Mode de publication. — Le Larousse illustré en 6 volumes sera publié par fascicules à 0,50 c., paraissant chaque semaine à partir du 1^{er} avril.

Souscription à forfait 150 francs.
Prix de faveur jusqu'au 31 mars. 140 francs.
Payables par 10 fr. par trimestre. L'ouvrage peut être fourni par volumes brochés ou reliés. Pour ces derniers, le prix de souscription sera augmenté de 30 francs.